



**CAPEB HAUTE-GARONNE**

---

# CATALOGUE FORMATIONS

---



MON CHOIX, MA RÉUSSITE

## L'essentiel à savoir sur nos formations

### Mes Services

- Financement des formations
- Note Informative
- Bulletin de Pre inscription

### Techniques Réglementation RGE

### Habilitation Prévention Sécurité

### Administratif Gestion Informatique

# FINANCEMENT DES FORMATIONS

## ⇒ Travailleurs Non-Salariés (TNS) :

Le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (**FAFCEA**) intervient dans la prise en charge des formations. **Vous réglez uniquement les sommes à la charge de votre Entreprise.**  
Nous gérons les demandes de prise en charge auprès du FAFCEA ([www.fafcea.com](http://www.fafcea.com))



⇒ **Salariés du secteur Bâtiment /Présidents de SAS salariés :**

Pour les Entreprises de -50 salariés, les coûts pédagogiques sont pris en charge par CONSTRUCTYS (et sont réglés directement à l'organisme de formation)

**Vous réglez uniquement les sommes à la charge de votre Entreprise.**

L'OPCO de la Construction CONSTRUCTYS pour les entreprises de - de 50 salariés participe financièrement aux formations *dans la limite des fonds disponibles*

**Coût pédagogique :** 30€ / heure / stagiaire

**Frais annexes :** 8% du montant des coûts pédagogiques (*max : 1500€*)

**Participation à la rémunération :** 13€ / heure /stagiaire

**RAPPEL :** Depuis le 01 janvier 2020, chaque Entreprise doit créer son compte sur le site de Constructys ( [www.constructys.fr](http://www.constructys.fr) )

Si vous le souhaitez, la CAPEB peut vous accompagner pour les demandes de prise en charge.  
Contactez-nous.

⇒ **Artisans ne relevant ni du FAFCEA ni de Constructys -50 / Présidents de SAS non-salariés :**

**Vous réglez le montant total de la formation.** Nous vous adresserons tous les documents nécessaires afin de les transmettre à votre OPCO.

# NOTE INFORMATIVE

- ⇒ Nous vous conseillons de réserver vos places à l'avance car **les places sont limitées**. Retournez-nous par mail le bulletin de pré-inscription. Nous vous ferons parvenir le bulletin d'inscription correspondant à la formation souhaitée.
  - **IMPORTANT** : votre inscription sera prise en compte uniquement si le **dossier est complet** (bulletin dûment complété, documents demandés et règlement à l'ordre du CTFPA).
- ⇒ Nos formations exigent un **nombre minimum de stagiaires**. Le CTFPA et la CAPEB 31 se réservent le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter, dans un délai de 3 jours avant la date de réalisation une formation dont le nombre de participants serait jugé insuffisant. Vous en serez informé par mail ou par téléphone ; aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait du CTFPA ou de la CAPEB 31.
- ⇒ Toute **annulation** dans un délai de 5 jours ouvrés ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entraînera la facturation du coût du reste à charge (déduction faite de la prise en charge OPCO, Fonds d'assurance Formation) de la formation à titre d'indemnité forfaitaire concernant les dispositifs hors FEEBAT
- ⇒ Dans le cas des formations Feebat, toute annulation dans un délai de 5 jours ouvrés ou non présentation du stagiaire à la date du début de formation entraînera la facturation du montant représentant 20% du coût de la formation par stagiaire à titre d'indemnités forfaitaire concernant les formations.

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

## 2021

A nous renvoyer par mail :

[conseilcompetences@capeb31.com](mailto:conseilcompetences@capeb31.com)

**Titre de la Formation :**

**Dates choisies pour la formation :**

**Raison sociale :**

**N° SIRET :**

**Mail :**

**Tel :**

**Nom du participant :**

# Calendrier et Grille tarifaire des Formations

## I<sup>er</sup> Semestre 2021

Les tarifs sont communiqués selon les critères de prise en charge connus au 11 décembre 2020.

FORMATIONS	DATES	TARIFS		
		Coût total	Reste à charge TNS *	Reste à charge Salarié
<b>TECHNIQUES / REGLEMENTATIONS RGE</b>				
FEEBAT Module Rénove	20 au 22 /01 10 au 12 /02 29 au 31 /03 3 au 5 /05 9 au 11 /06 5 au 7 /07	660€	0€	0€
Professionnel du Gaz	12 au 14/01 10 au 12/03 18 au 20 /05 6 au 8 /07	816€	216€	96€
Nouvelle Règlementation gaz	6/04	272€	72€	32€
Initiation CLIM/PAC	17 au 19/02	816€	216€	96€
Fluides Frigorigènes	26 au 29/01 et 4 /02 22 au 26 /03 21 au 25/06	1360€	360€	160€
Qualipac	1er au 5/03 7 au 11/06	1500€	175€	0€
Dépannage Climatisation	26 au 28/04	816€	216€	96€
Qualibois Eau	14 au 16/04	900€	105€	0€
Qualipvelec	28 au 30 /07	816€	216€	96€
Handibat	3 et 4/02 14 et 15/06	544€	144€	64€
Habitat Senior	Nous consulter	544€	144€	64€
CIP Patrimoine <b>Nouveauté</b>	Nous consulter	Nous consulter		
Formation PRO PAILLE <b>Nouveauté</b>	Nous consulter	Nous consulter		
<b>HABILITATION / PREVENTION &amp; SECURITE - Formations obligatoires</b>				
SST- Sauveteur Secouriste du Travail Initial	22 et 23/02 19 et 20/04	544€	194€	124€
SST Recyclage	15/03 25/05	272€	97€	62€
CACES R482 Engins de Chantier Initiation	3 j (semaine du 19 au 23 avril) Planning à définir	Nous consulter		
CACES R482 Recyclage	20 avril + 1 j à définir	Nous consulter		
CACES R486 Nacelles Initiation	3 j (semaine du 29 mars au 2 avril) Planning à définir	Nous consulter		
CACES R486 Recyclage	30 mars + 1 j à définir	Nous consulter		
CACES R489 Chariots Initiation	3 j (semaine du 21 au 25 juin) Planning à définir	Nous consulter		
Travail en hauteur et port du harnais	14/04 17 /06	272€	97€	62€
Habilitation Electrique B1, B1V, B2, B2V, BR, BC Initiale	15 au 17/02	816€	291€	186€
Habilitation Electrique B1, B1V, B2, B2V, BR, BC Recyclage	22 au 23/02	544€	194€	124€
Echafaudages fixes R408	26 au 28/04	816€	291€	186€
Echafaudages roulants	23 au 24/03	544€	194€	124€
Amiante sous-section 4- Opérateur	8 au 9/03	544€	194€	124€
Amiante sous-section 4- Encadrant	15 au 19 /03	1360€	485€	310€
Incendie / <b>Nouveauté</b>	5/03	272€	97€	124€
<b>ADMINISTRATIF/ GESTION/INFORMATIQUE</b>				
Marché Public : répondre à un appel d'offre	Nous consulter	238€	118€	0€
Marché Public : CHORUS PRO	Nous consulter	238€	118€	0€
Marché Public : améliorer son mémoire technique	Nous consulter	238€	118€	0€
RGPD	Nous consulter	238€	118€	0€

Tarifs soumis à modifications

# Démarche QUALITE - Parcours RGE

Dans le cadre de la labellisation RGE, vous devez suivre une formation afin de valider des compétences.  
Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif,

Votre Secteur d'activité	Vous souhaitez obtenir le RGE dans le domaine	Vous souhaitez obtenir la qualification	Vous devez suivre la formation	Demandez le dossier technique auprès de l'organisme certificateur
Plombier chauffagiste	Pompe à Chaleur	RGE QUALIPAC 	QUALIPAC	QUALIBAT où QUALIT ENR ou QUALIFELEC
	Photovoltaïque	RGE QUALI PV 	QUALI PV	QUALIBAT où QUALIT ENR ou QUALIFELEC
	Chauffage solaire, chauffe-eau solaire	RGE QUALISOL 	QUALISOL	QUALIBAT où QUALIT ENR
	Chaudière bois, poêle, inserts, cuisinières à bois	RGE QUALIBOIS 	QUALIBOIS Eau ou Air	QUALIBAT où QUALIT ENR
	Chaudières à condensation	RGE Chauffage +	FEEBAT Module Renove	QUALIBAT où QUALIT ENR
Tout secteur	Tout sauf les énergies renouvelables	RGE ECO ARTISAN 	FEEBAT Module Renove	QUALIBAT
Menuisier, charpentier, couvreur, plaquiste, métallier, carreleur, maçon, peintre, métiers de l'isolation	Isolation intérieure et extérieure	RGE FEEBAT 	FEEBAT Module Renove	QUALIBAT
Electricien	Pompes à chaleur	QUALIFELEC	QUALIPAC	QUALIFELEC

## **COMMENT OBTENIR LE LABEL RGE : LES DIFFERENTES ETAPES**

*En tant qu'adhérent CAPEB, vous pouvez, si vous le souhaitez, être accompagné tout au long de ces différentes étapes. Cet accompagnement vous permettra de gagner du temps et de mettre toutes les chances de votre côté afin d'obtenir la labellisation RGE. Chacune de ces étapes est importante !*

**ETAPE 1 : CHOISIR SA QUALIFICATION**, la plus adaptée en fonction de votre métier et de vos chantiers.

**ETAPE 2 : LA FORMATION**, Vous vous inscrivez à la formation correspondant au RGE souhaité et vous passez le test ou l'examen de fin de formation afin de pouvoir répondre aux exigences du dossier de qualification.

**ETAPE 3 : LA CONSTITUTION DU DOSSIER** : vous récupérez le dossier technique auprès de l'organisme certificateur. Il doit être renseigné très rigoureusement car c'est sur la base de ces informations que vous obtiendrez ou pas le label RGE.

La CAPEB adresse votre dossier complet (avec attestation de réussite obtenue à l'issue de la formation) à l'organisme Certificateur ; le dossier est vérifié par les instructeurs.

**ETAPE 4 : L'INSTRUCTION** : Si votre dossier est jugé complet, il est présenté à l'instance de qualification qui statue sur la conformité du dossier au règlement d'usage de la marque. Des élus CAPEB participent à ces commissions.

**ETAPE 5 : LA QUALIFICATION** : obtention de la qualification RGE – Si celle-ci n'est pas obtenue, vous devez revoir le dossier ; celui-ci sera ensuite représenté en Commission.

### **Contacts des organismes Certificateurs :**

**QUALIBAT** : 109 Rue Jean Bart 31670 LABEGE Tel : 05.34.31.40.66. Site : [www.qualibat.com](http://www.qualibat.com)

**QUALIT'ENR** : vous pouvez télécharger le formulaire de demande de qualification directement sur leur site : [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org)

**QUALIFELEC** : Tel : 01 53 06 65 20 Site : [www.qualifelec.fr](http://www.qualifelec.fr)

# TECHNIQUES / REGLEMENTATION & RGE

## FEEBAT MODULE RENOVE

### Devenir RGE Isolation - Menuiseries - Chaudières

<b>Objectifs :</b>	Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du Plan de rénovation Energétique de l'Habitat (PREH) Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration énergétique et leurs interfaces Savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique d'un bâtiment en interprétant une évaluation thermique
<b>Pre requis :</b>	Maîtriser les fondamentaux de son métier spécifique
<b>Public visé :</b>	Artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantier
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	20 au 22 janvier / 10 au 12 février / 29 au 31 mars / 03 au 05 mai / 09 au 11 juin / 05 au 07 juillet

## PROFESSIONNEL DU GAZ

<b>Objectifs :</b>	Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure gaz. Valider leurs connaissances grâce aux 2 jours de révisions techniques et Réglementaires Maîtriser la convention PG Installation et l'Audit PG Maintenance
<b>Pre requis :</b>	Connaissances des installations de Gaz d'eau chaude sanitaire et de chauffage
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés en plomberie et/ou chauffage
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b> 12 au 14 janvier / 10 au 12 mars / 18 au 20 mai / 06 au 08 juillet	
<b>A l'issue de la formation, nous vous communiquerons le dossier de demande d'appellation PGI QUALIGAZ. La CAPEB peut vous accompagner dans vos démarches.</b>	

## NOUVELLE REGLEMENTATION GAZ

<b>Objectifs :</b>	Connaître les principales bases techniques et réglementaires à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23 février 2018 (Applicable au 01/01/2020)
<b>Pre requis :</b>	Connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés d'une entreprise de plomberie et/ou chauffage
<b>Jour :</b>	1 jour
<b>Date :</b>	Le 06 avril 2021

## INITIATION CLIM /PAC

<b>Objectifs :</b>	Maîtriser le fonctionnement d'un circuit frigorifique Différencier les différents systèmes thermodynamiques Maîtriser les règles techniques d'installation d'un système thermodynamique Comprendre les performances des systèmes thermodynamiques Connaître les bases réglementaires et environnementales
<b>Pre requis :</b>	Maîtriser l'arithmétique, les bases technologiques et pratiques des installations hydrauliques des bâtiments d'habitations
<b>Public visé :</b>	Artisans, conducteurs de travaux, personnels de chantier
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	Du 17 au 19 février

## FLUIDES FRIGORIGENES

<b>Objectifs :</b>	Connaitre les dangers humains et environnementaux liés aux fluides frigorigènes Manipuler les fluides frigorigènes sans danger ni créer de fuites
<b>Pre requis :</b>	Avoir suivi une formation dans le domaine du froid, climatisation, Qualipac ou de l'expérience Professionnelle dans le domaine Savoir braser
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés chauffagistes, électriciens ou frigoristes
<b>Jours :</b>	5 jours
<b>Dates :</b>	26 au 29 janvier / 22 au 26 mars / 21 au 25 juin 2021

## QUALIPAC / Devenir RGE : PAC Chauffage & ECS

<b>Objectifs :</b>	Maîtriser l'information, le dimensionnement, l'installation et l'entretien des pompes à chaleur
<b>Pre requis :</b>	Niveau V ou diplôme équivalent Avoir de bonnes connaissances générales sur les équipements techniques en génie climatique
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés, installateurs, chauffagistes, électriciens ou frigoristes
<b>Jours :</b>	5 jours
<b>Dates :</b>	1 <sup>er</sup> au 5 mars / 07 au 11 juin

## QUALIPV ELEC / Devenir RGE : PHOTOVOLTAIQUE

<b>Objectifs :</b>	Conseiller son client sur les plans techniques et financiers Concevoir et dimensionner une installation Organiser les points clefs de la mise en œuvre et la mise en service Planifier la maintenance de l'installation photovoltaïque
<b>Pre requis :</b>	Maîtrise des bases technologiques et pratiques des installations électriques des bâtiments tertiaires ou d'habitation
<b>Public visé :</b>	Artisans, conducteurs de travaux, personnels de chantier
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	28 au 30 juillet 2021

## DEPANNAGE CLIMATISATION / PAC

<b>Objectifs :</b>	Maîtriser les paramètres de fonctionnement d'une climatisation en assurant les opérations de maintenance curatives.
<b>Pre requis :</b>	Détenir l'attestation d'aptitude catégorie 1 ou 2
<b>Public visé :</b>	Artisan et salarié d'une entreprise du bâtiment : électricien, plombier, installateur de climatisation réversible
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	26 au 28 avril

## QUALIBOIS EAU / Devenir RGE Chaudières bois/ Granulés

<b>Objectifs :</b>	Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système de chauffage au bois Estimer la faisabilité du projet en fonction de l'implantation du lieu Choisir un système adapté et répondant aux besoins du client
<b>Pre requis :</b>	Maîtriser les fondamentaux de l'installation des équipements sanitaires ou de chauffage courant
<b>Public visé :</b>	Artisans, salariés plombiers chauffagistes, poseurs de cheminées, d'inserts et de poêles
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	14 au 16 avril

## QUALI' PVELEC/ Devenir RGE Quali PV

<b>Objectifs :</b>	Connaître les enjeux économiques, les applications, les procédés et principes de pose
<b>Pre requis :</b>	Maîtrise des bases technologiques et pratiques des installations électriques des bâtiments Tertiaires ou d'habitations
<b>Public visé :</b>	Artisans, chefs d'entreprise, conducteurs de travaux
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	28 au 30 juillet

## HANDIBAT / Obligatoire pour l'obtention du Label Handibat

<b>Objectifs :</b>	Appréhender l'environnement et le marché Comprendre le handicap Connaître le contexte réglementaire et les échéances Appréhender les contraintes du quotidien d'une personne à mobilité réduite et/ou handicapée Reconnaître les obstacles de la vie courante
<b>Pre requis :</b>	Aucun
<b>Public visé :</b>	Artisans, salariés et tout professionnel du bâtiment ayant un rôle de prescription auprès des Maîtres d'ouvrage
<b>Jours :</b>	2 jours
<b>Dates :</b>	Du 03 au 04 février et du 14 au 15 juin

## HABITAT SENIOR Qualification « AB + Séniors »

<b>Objectifs :</b>	Connaître la charte AB+ Séniors Identifier les besoins des Séniors Identifier les améliorations à apporter dans les différentes pièces du logement Savoir présenter les dossiers administratifs et aides financières Evaluer les performances énergétiques
<b>Pre requis :</b>	Connaissances dans le domaine du Bâtiment
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés d'une entreprise du Bâtiment
<b>Jours :</b>	2 jours
<b>Dates :</b>	Nous consulter

## Formation CIP PATRIMOINE

<b>Objectifs :</b>	Perfectionner ses connaissances sur les différents terroirs : architecture, matériaux et les spécificités liés au patrimoine
<b>Pre requis :</b>	Etre artisan, connaître le bâti ancien
<b>Public visé :</b>	Artisans, charpentier, spécialiste des enduits, couvreur, menuisier, métallier, plâtrier, chauffagiste ou électriciens
<b>Jours :</b>	4 jours
<b>Dates :</b>	Nous consulter

## FORMATION PRO PAILLE

<b>Objectifs :</b>	Apprendre à concevoir des bâtiments dans lesquels la paille sert d'isolant ou/et de support d'enduit Connaître les Règles Professionnelles de mise en œuvre de ce matériau dans les constructions Accéder à la commande par la validation de la formation et la certification du Réseau Français de la Construction Paille
<b>Public visé :</b>	Artisans, maîtres d'œuvre, maître d'ouvrage
<b>Jours :</b>	5 jours
<b>Dates :</b>	3 au 7 mai

# HABILITATION / PREVENTION & SECURITE

## Formations obligatoires

### SST - SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

<b>Objectifs :</b>	Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail
<b>Pre requis :</b>	Savoir communiquer en Français
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés
<b>Jours :</b>	2 jours
<b>Dates :</b>	22 au 23 février / 19 au 20 avril

### SST – RECYCLAGE

<b>Objectifs :</b>	Revoir, confirmer et réactualiser les gestes indispensables pour porter secours aux victimes dans le cadre du travail en attendant l'arrivée des secours médicalisés
<b>Pre requis :</b>	Être titulaire du Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés
<b>Jours :</b>	1 jour
<b>Dates :</b>	15 mars / 25 mai

## CACES R486 – NACELLES

<b>Objectifs :</b>	Utiliser les appareils de type nacelle élévatrice dans les conditions optimales de travail et de sécurité et en conformité avec les textes en vigueur
<b>Pre requis :</b>	Savoir communiquer en français
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés du bâtiment ou du TP (Travaux Publics)
<b>Jours :</b>	3 jours en initiation 2 jours en recyclage
<b>Dates :</b>	nous consulter

## CACES R489 – CHARIOTS

<b>Objectifs :</b>	Prendre en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage dans la conduite quotidienne des chariots
<b>Pre requis :</b>	Savoir communiquer en français
<b>Public visé :</b>	Artisans ou salariés du bâtiment ou du TP (Travaux Publics)
<b>Jours :</b>	3 jours en initiation 2 jours en recyclage
<b>Dates :</b>	nous consulter

## TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

<b>Objectifs :</b>	Être sensibilisé aux risques du travail en hauteur Choisir les moyens de protection adaptés au travail en hauteur et s'équiper efficacement
<b>Pre requis :</b>	Personne apte à la visite médicale pour le travail en hauteur
<b>Public visé :</b>	Toute personne exécutant même occasionnellement des travaux en hauteur
<b>Jours :</b>	1 jour
<b>Dates :</b>	14 avril et 17 juin

## HABILITATION ELECTRIQUE BR

<b>Objectifs :</b>	Travailler en maîtrisant le risque électrique en basse tension Se déplacer dans un environnement électrique et réagir en cas d'accident Réaliser des essais en basse tension
<b>Pre requis :</b>	Avoir des connaissances et diplômes ou certificats en électricité
<b>Public visé :</b>	Artisans et salariés
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	15 au 17 février

## HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE

<b>Objectifs :</b>	Être capable de connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de sécurité
<b>Pre requis :</b>	Avoir des connaissances et des diplômes ou certificats en électricité Détenir une habilitation BR en cours de validité
<b>Public visé :</b>	Artisan, chef d'entreprise, salarié qui assure des opérations de mise en service, de maintenance
<b>Jours :</b>	2 jours
<b>Dates :</b>	22 au 23 février / 19 au 20 avril

## ECHAFAUDAGES FIXES

<b>Objectifs :</b>	Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires au montage, démontage en sécurité des échafaudages fixes Respecter les instructions de la notice du fabricant et la réglementation en vigueur
<b>Pre requis :</b>	Être majeur et en charge de la maintenance et de l'utilisation d'échafaudages fixes
<b>Public visé :</b>	Artisans et salariés d'une entreprise du bâtiment, médicalement apte au travail en hauteur
<b>Jours :</b>	3 jours
<b>Dates :</b>	26 au 28 avril

## ECHAFAUDAGES ROULANTS

<b>Objectifs :</b>	Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires au montage, démontage en sécurité des échafaudages roulants Respecter les instructions de la notice du fabricant et la réglementation en vigueur
<b>Pré requis :</b>	Être majeur et en charge de la maintenance et de l'utilisation d'échafaudages fixes
<b>Public visé :</b>	Artisans et salariés d'une entreprise du bâtiment
<b>Jours :</b>	2 jours
<b>Dates :</b>	23 et 24 mars

## AMIANTE SOUS SECTION 4 – PROFIL ENCADRANT

<b>Objectifs :</b>	Présenter la réglementation en vigueur, prévention, outils et méthodes de travail Connaître les opérations susceptibles de libérer des fibres d'amiantes et les niveaux de pollution Définir l'organisation et les modalités de mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques pour prévenir les risques liés à l'amiantes Rédiger un mode opératoire sur les résultats d'évaluation des risques et les faire appliquer Transmettre et contrôler les procédures de protection du personnel et des tiers
<b>Pré requis :</b>	Occuper des fonctions d'encadrement dans l'entreprise, avoir des aptitudes à la rédaction de documents Détenir une attestation médicale à jour délivrée par les services de santé au travail Connaissance de logiciels type : tableurs et traitement de texte. Venir avec un ordinateur portable
<b>Public visé :</b>	Personnel d'encadrement technique ou personnel d'encadrement de chantiers
<b>Jours :</b>	5 jours
<b>Dates :</b>	15 au 19 mars

## AMIANTE SOUS SECTION 4 - PROFIL OPERATEUR

<b>Objectifs :</b>	Connaître les risques liés à l'exposition au risque « amiante » Définir les méthodes et procédures d'intervention selon les types de matériaux Transmettre et contrôler les procédures de protection du personnel et des tiers
<b>Pre requis :</b>	Détenir une attestation médicale à jour délivrée par les services de santé au travail
<b>Public visé :</b>	Personnel opérateur des entreprises qui effectuent des opérations d'entretien ou de maintenance susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante mais dont la finalité n'est pas de traiter de l'amiante
<b>Jours :</b>	2 jours

## INCENDIE

<b>Objectifs :</b>	Connaître les principes de base du feu Connaitre les moyens d'extinction mis en place et à disposition dans l'entreprise Savoir utiliser un extincteur pour faire face efficacement à un départ d'incendie Connaitre le signal d'alarme et les consignes d'évacuation, la conduite à tenir pour évacuer, les missions du guide-file et du serre-file
<b>Pre requis :</b>	Aucun
<b>Public visé :</b>	Toute personne dans l'entreprise
<b>Jours :</b>	1 jour
<b>Dates :</b>	5 mars

# ADMINISTRATIF / GESTION & INFORMATIQUE

## MARCHE PUBLIC : Répondre à un appel d'offres public

**Objectifs :** Comprendre la logique et le processus de passation des Appels d'offre.  
Organiser et regrouper les documents nécessaires pour y répondre

**Pre requis :** Comprendre, lire et écrire le français.

**Public visé :** Chef d'entreprise, artisan, assistante de direction, salarié

**Jours :** 1 jour

**Dates :** nous consulter

## MARCHE PUBLIC : Chorus Pro – Facturation électronique

**Objectifs :** Intégrer les nouveautés liées à Chorus Pro et comprendre les enjeux opérationnels  
Sécuriser ses pratiques sur la plateforme de facturation CHORUS PRO  
Organiser la gestion de la facturation des marchés de travaux

**Pre requis :** Connaître la facturation

**Public visé :** Comptables, secrétaire technique, responsable administratif

**Jours :** 1 jour

**Dates :** nous consulter

## AMELIORER SON MEMOIRE TECHNIQUE

**Objectifs :** Savoir rédiger un mémoire technique (qualité, sécurité et environnement)  
Décrypter les documents de dossier de consultation  
Apporter une touche commerciale lors de la rédaction du mémoire

**Pre requis :** Comprendre, lire et écrire le français.

**Public visé :** Artisan ou salarié d'une entreprise du Bâtiment

**Jours :** 1 jour

**Dates :** nous consulter

## RGPD

<b>Objectifs :</b>	Décrire la démarche à entreprendre et les bonnes pratiques pour se mettre en conformité avec les obligations légales Définir le cadre juridique du RGPD Cartographier et créer un registre du traitement qui permettra de valider dans le temps la conformité au RGPD
<b>Pre requis :</b>	Comprendre, lire et écrire le français.
<b>Public visé :</b>	Chef d'entreprise, artisan, assistante de direction, salarié
<b>Jours :</b>	1 jour
<b>Dates :</b>	Nous consulter

# **Projets Formation 2021 : pré-inscriptions avant 30 mars 2021 /Dates à définir**

Afin de vous accompagner dans la gestion de votre Entreprise, la CAPEB31 vous propose 2 formations.

**Les dates sont à définir en fonction du nombre de personnes intéressées.**

## **ASSISTANT ( E ) BTP**

**Assistant (e) du BTP :** uniquement pour les salariés

**Objectifs :** apporter les ressources nécessaires à la polyvalence exigée par ce métier, en matière de gestion administrative, sociale, comptable

### **Connaissances Générales d'une entreprise du BTP et son environnement : (1jr)**

- L'entreprise du BTP, les différents acteurs économiques et la terminologie spécifique au secteur
- Les différentes phases d'un projet dans le BTP
- Les différentes formes de groupement d'entreprise du bâtiment.
- Vocabulaire de base spécifique aux entreprises du BTP et aux différents partenaires associés en marchés publics et privés.

### **Administratif et social d'une entreprise artisanale du bâtiment : (3trs)**

- Secrétariat général et tâches administratives afférentes à une entreprise du BTP.
- Gestion du personnel, droit du travail.
- Règles juridiques, fiscales et comptables.
- Préparation et gestion des devis, méthode de relance pour des marchés du BTP.
- Préparation des factures et des avoirs pour des chantiers bâtiment.
- Les procédures et documents d'une entreprise du bâtiment (PV de réception, documents obligatoires, mentions légales, ...)

### **Environnement technique et réglementaire dans le BTP : (2trs)**

- Textes réglementaires et règles de l'art bâtiment : normes, DTU, CPT, AT.
- Définitions et différences
- La décennale et les assurances dans le BTP (loi SPINETTA).
- Les différentes formes d'expertises et les conduites à tenir, textes techniques.
- Les aides financières afférentes aux travaux dans le BTP :
  1. Démarches administratives pour proposer des travaux faisant bénéficier de ces aides.
  2. Le contexte réglementaire.
  3. Les organismes publics de conseil en travaux.

### **Protection des données personnelles (RGPD), archivage et classement des documents afférent à une entreprise : 1jr**

- Démarches et bonnes pratiques en matière de conformité aux obligations légales (RGPD) pour une entreprise du bâtiment.
- 1. Réaliser des plans d'action (démarche de contrôle).
- 2. Qu'est-ce qu'une donnée personnelle.
- 3. Le traitement des données.
- 4. Quelles responsabilités.
- Archivage et classement dans une entreprise artisanale du bâtiment :
  1. Connaître et appliquer les règles d'archivage dans une entreprise du BTP.
  2. Acquérir une méthode simple et évolutive pour réorganiser son classement.

### **Procédure et déroulement administratif d'un marché du BTP : (2trs)**

- Traiter les opérations administratives afférentes aux marchés du BTP.
- Elaboration des DICT, demandes d'autorisation, demandes de branchements.
- Préparation des contrats de sous et co-traitance, des lettres de commandes entre entreprise du bâtiment.
- Création des tableaux de bord (planning, suivi chantier, suivi client, ...)

**Dates :** à définir soit 12 jours (2/3 jours par mois)

**Lieu :** CAPEB 31 – TOULOUSE

**Tarif :** 3264 € (sans prise en charge)

384 € pour les salariés (*après prise en charge Constructys*)

## **ARTISAN +**

**Artisan +** : uniquement pour les artisans

**Objectifs** : apporter au nouveau dirigeant les outils indispensables à la conduite d'une entreprise artisanale du Bâtiment.

Cette formation est essentiellement destinée aux créateurs et repreneurs d'une entreprise artisanale du Bâtiment installée depuis peu.

**Règlementation technique** :

- Les textes réglementaires de références
- L'accès à l'information
- Les administrations de conseil

**Evaluer son chantier** :

- Evaluation d'un chantier – analyse du besoin client et de la logistique
- Définir le contenu du devis-étude de prix
- Bâtir son devis (mentions obligatoires.), calcul du coût de revient, acompte.
- Sous-traitante et co-traitance (relation contractuelle/passation du marché/responsabilité.)

**Organiser et suivre son chantier** :

- Commande et organisation de la livraison de matériel et matériaux
- Procédure d'ouverture de chantier
- Mise opératoire et planning de chantier
- Suivre de chantier (outil, tableau ...)
- Réception de chantier
- 

**Facturer mon chantier et fonction du type de marché** :

- A prix forfaitaire
- A prix unitaire
- Procédure de facturation
- Situation de travaux
- Attachements
- Ordre de service
- Avenant
- Acompte
- Cautionnement
- Retenue sur facturation

**Prévenir et gérer les litiges et impayés** :

- Identifier les étapes de la gestion d'une fin de chantier
- Clarifier la responsabilité des intervenants
- Déterminer les cas de litiges et de différends pouvant intervenir en fin de chantier et mieux les prévenir

**Dates** : à définir soit 7 jours (56 heures)

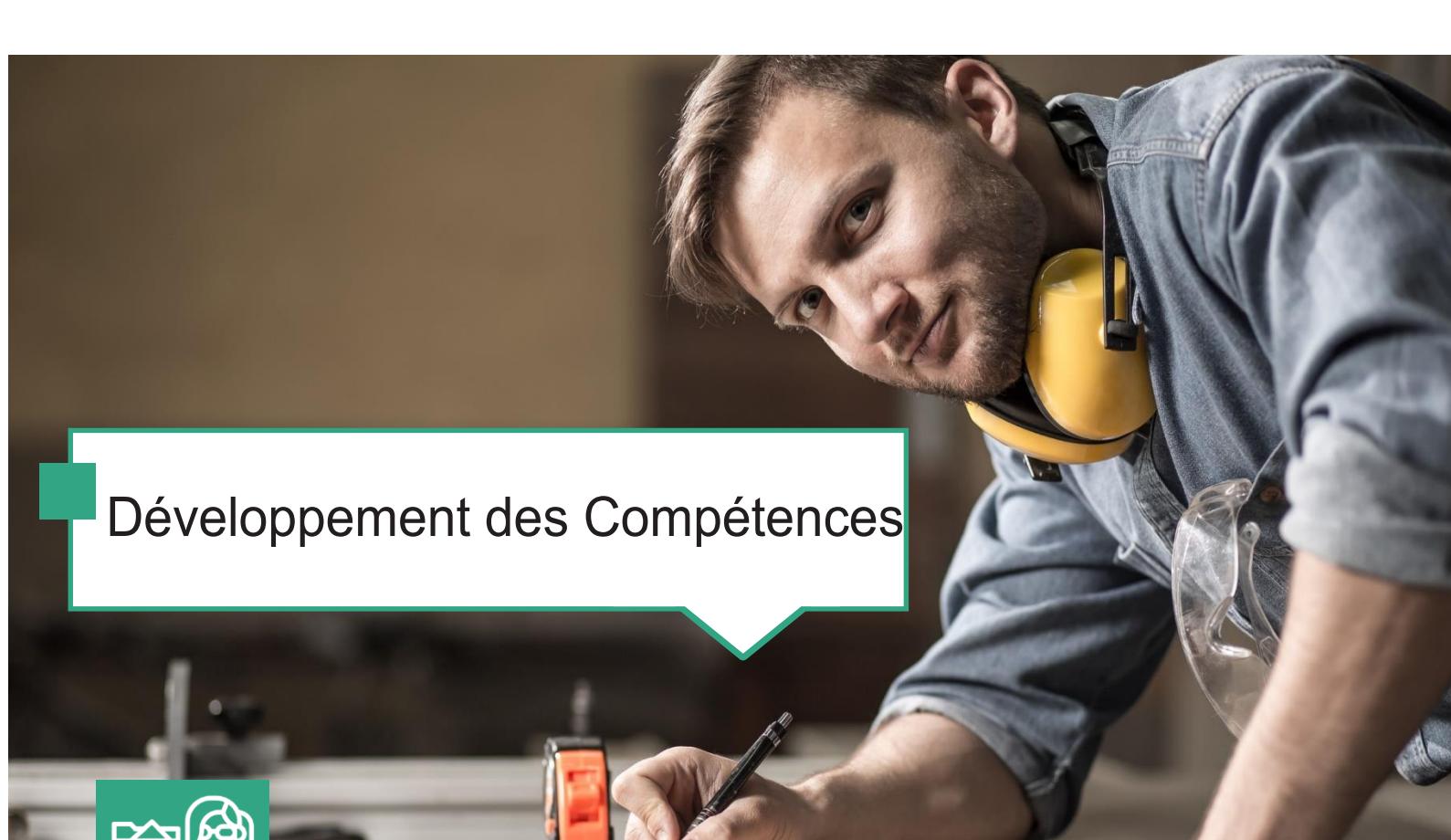
**Lieu** : CAPEB 31 – TOULOUSE

**Tarif** : 1904 € (*sans prise en charge*)

504€ pour artisan TNS (*après prise en charge FAFCEA*)

224 € pour les salariés (*après prise en charge Constructys*)

**Si vous êtes intéressés par un de ces programmes, merci de nous adresser un mail à [conseilcompetences@capeb31.com](mailto:conseilcompetences@capeb31.com)**



## Développement des Compétences



Faites évoluer votre entreprise :  
**Optez pour la formation !**

Contactez le service Formation de la **CAPEB 31** au :

**05 61 99 57 87**

Notre Conseillère Formation à votre écoute :

**Francine MOULLERON**  
**Responsable du service formation**  
Contact :  
[conseilcompetences@capeb31.com](mailto:conseilcompetences@capeb31.com)

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

56 rue Benjamin Baillaud

31506 Toulouse  
[capeb31@capeb31.com](mailto:capeb31@capeb31.com)

05 61 99 57 87